

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNESCO alerte sur l'accélération alarmante du réchauffement et de l'élévation du niveau des océans

Paris, le 3 juin 2024 – Le *Rapport sur l'état de l'océan 2024* de l'UNESCO, publié lundi et auquel plus de 100 scientifiques de près de 30 pays ont contribué, met en lumière de nouvelles données alarmantes sur les menaces qui pèsent sur les océans. Cette évaluation mondiale, publiée avec le soutien de l'Islande, fournit une analyse factuelle des défis à relever, notamment le réchauffement des océans, l'élévation du niveau de la mer, la pollution, l'acidification, la désoxygénation, le carbone bleu et l'appauvrissement de la biodiversité.

[Téléchargez le rapport](#)

« Ce rapport de l'UNESCO montre que le dérèglement climatique a un impact de plus en plus fort sur l'état de l'océan. Température, acidification, niveau de la mer : tous les signaux sont au rouge. Outre la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, nous appelons nos États membres à investir dans la restauration des forêts marines et à mieux réguler les aires marines protégées qui sont des réservoirs de biodiversité essentiels », déclare **Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO**.

Le taux du réchauffement des océans a doublé en 20 ans

Si les températures atmosphériques ont tendance à fluctuer, le rythme de réchauffement des océans est quant à lui régulier et constant. Le *Rapport sur l'état de l'océan* indique qu'ils se réchauffent actuellement deux fois plus vite qu'il y a vingt ans, à cet égard l'année 2023 a connu l'une des plus fortes augmentations jamais observées depuis les années 1950. Alors que l'Accord de Paris avait pour objectif de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels, les températures océaniques ont déjà augmenté de 1,45° C en moyenne, et sont nettement supérieures à 2° C dans les « points chauds » tels que la mer Méditerranée, l'océan Atlantique tropical et l'océan Austral.

L'une des conséquences dramatiques de ce réchauffement est l'élévation du niveau de la mer à l'échelle mondiale. En se réchauffant, les océans, qui absorbent 90 % de l'excédent de chaleur libéré dans l'atmosphère, se dilatent. Le réchauffement des températures océaniques est aujourd'hui responsable de 40 % de la hausse mondiale du niveau de la mer, dont le taux d'élévation a doublé au cours des 30 dernières années pour atteindre 9 cm actuellement.

Des espèces côtières asphyxiées par la baisse des niveaux d'oxygène

Depuis les années 1960, les océans ont perdu 2 % de leur oxygène en raison du réchauffement des températures et de la présence de polluants, issus des eaux usées et du ruissellement agricole. Dans les zones côtières, particulièrement touchées par ce phénomène, les espèces se livrent à une véritable lutte pour la captation de l'oxygène : près de 500 « zones mortes », c'est-à-dire presque dépourvues de vie marine en raison de la baisse d'oxygène, ont été identifiées.

L'augmentation de l'acidité suscite elle aussi de vives préoccupations : les océans, qui absorbent 25 à 30 % des émissions de combustibles fossiles, voient leur composition chimique modifiée par cette surabondance de CO₂. Depuis l'ère préindustrielle, l'acidité des océans a augmenté de 30 %, un taux qui atteindra 170 % d'ici à 2100. Selon les conclusions de l'UNESCO, les espèces côtières sont de nouveau les plus durement touchées : alors qu'en haute mer l'acidité est en augmentation constante, les eaux côtières connaissent de fortes oscillations entre des taux d'acidités faibles et élevés, qui entraînent l'extinction massive de jeunes générations d'animaux et de plantes trop fragiles pour survivre.

Le carbone bleu et les Aires marines protégées (AMP)¹ apportent une lueur d'espoir

Les forêts marines, notamment les mangroves, les herbiers marins et les marais tidaux, peuvent absorber jusqu'à cinq fois plus de carbone que les forêts terrestres. Havres vitaux pour la biodiversité, elles représentent également l'un des meilleurs remparts contre le dérèglement climatique. Pourtant, l'UNESCO révèle que près de 60 % des pays n'incluent toujours pas la restauration et la conservation des forêts marines dans leurs Plans de contributions déterminées au niveau national.

Les aires marines protégées (AMP) sont considérées comme des lieux propices à la protection de la biodiversité, car elles abritent 72 % des 1 500 espèces marines menacées figurant sur la Liste rouge de l'UICN. Selon les nouvelles données de l'UNESCO, plus une AMP bénéficie d'un niveau de réglementation élevé, mieux elle protège les écosystèmes locaux.

L'UNESCO est l'organisation cheffe de file de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). Depuis le début de la Décennie, plus de 500 projets ont été initiés à travers le monde et plus d'un milliard de dollars ont été mobilisés pour améliorer la connaissance et la protection des océans.

Dans le monde entier, l'Organisation soutient des dizaines de programmes de coopération scientifique alliant le partage de données, la cartographie des fonds marins en haute définition, la prévention des catastrophes naturelles et la recherche de solutions innovantes en matière de protection des écosystèmes. À travers son réseau de 230 réserves de biosphère marine et plus de 50 sites marins inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, l'UNESCO préserve des sites océaniques uniques dont la biodiversité est essentielle.

¹ Une aire marine protégée désigne un espace délimité en mer répondant à des objectifs de conservation à long terme des ressources marines, des services écosystémiques ou du patrimoine culturel qui s'y trouvent.

À propos de l'UNESCO

Avec 194 États membres, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture contribue à la paix et à la sécurité en promouvant la coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information. L'UNESCO coordonne un réseau de plus de 2000 sites inscrits au patrimoine mondial, de réserves de biosphère et de géoparcs mondiaux ; de plusieurs centaines de villes créatives, apprenantes, inclusives et durables ; et de plus de 13 000 écoles associées, chaires universitaires, centres de formation et de recherche. Basée à Paris, l'Organisation dispose de bureaux dans 54 pays et emploie plus de 2 300 personnes. Sa Directrice générale est Audrey Azoulay.

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix » – Acte constitutif de l'UNESCO, 1945.

Plus d'information : www.unesco.org

CONTACT PRESSE

François WIBAUX
+33 (0)145 68 07 46
f.wibaux@unesco.org